

Article 1 - Qui organise ?

L'Office Municipal des Sports de Grenoble, Association régie par la Loi 1901, déclarée à la Préfecture de Grenoble le 11/05/1959 sous le numéro W381002463 et dont le siège social est situé 10 rue Berthe de Boissieux - 38000 Grenoble (appelé ci-après « L'OMS »).

Organise un jeu gratuit sans obligation d'achat lors de sa « Fête des Sports » organisée le samedi 10 juin 2023, de 10h00 à 18h00, sur le cours de la Libération et du Générale de Gaulle à Grenoble - entre le square Georges Drevet et l'avenue Rochambeau - à l'occasion de la Fête des Tuiles portée par la Ville de Grenoble.

Article 2 - Qui participe ?

Le jeu est ouvert à toute personne physique âgée de 5 ans et plus. Pour certaines activités, l'âge minimum requis peut être inférieur ou supérieur à 5 ans (sur accord / décision du responsable de l'activité).

Article 3 - Comment participer ?

Le participant doit retirer un bulletin sur le stand de l'OMS ou des associations présentes sur la Fête des Sports et renseigner tous les champs indiqués. En fonction de sa catégorie d'âge, le participant doit réaliser un certain nombre d'activités de son choix proposées sur la Fête des Sports :

Liste des structures et activités présentes :

- **Académie de Kung Fu Wushu et Tai Chi Chuan de Grenoble** : tai chi chuan
- **Académie d'Aïkiryu Porte des Alpes** : aikido
- **Aïkikai de Grenoble** : aikido
- **Association Grenoble Baseball Softball** : baseball
- **Aviron Grenoblois** : aviron (ergomètres)
- **Big Bang Ballers** : basket
- **Centaures de Grenoble** : flag, football américain et cheerleading
- **Cercle d'Escrime La Rapière** : escrime
- **Cirk Om Fu** : cirque et kung Fu
- **Club de Go de Grenoble** : jeu de go
- **Club d'Escrime Grenoble Parmentier** : escrime
- **Decathlon** : basket, handball et tir à l'arc
- **Echiquier Grenoblois** : échecs
- **Grenoble Métropole Lacrosse** : lacrosse
- **Grenoble Pickleball** : pickleball
- **Grenoble Tennis** : tennis
- **GUC Escrime** : escrime
- **GUC Formation** : badminton, circuit training, molky, spikeball
- **GUC Judo Club de Grenoble** : judo
- **Hockey Club de Grenoble** : hockey sur gazon

- **Mission Montagne Ville de Grenoble** : mur d'escalade
- **Mono'Gre** : monocycle
- **Tennis de Table La Tronche Meylan Grenoble** : tennis de table
- **Villeneuve Impact** : boxe pied poing
- **Yeti's Grenoble** : roller hockey
- **Yubukan Karaté Dauphinois** : karaté

Catégories d'âge et nombre d'activités correspondantes :

Individuel Jeune (de 5 à 17 ans) : 6 activités

Individuel Adulte (de 18 à 60 ans) : 4 activités

Individuel Sénior (plus de 60 ans) : 2 activités

Chaque activité pratiquée est validée sur le bulletin par le responsable de l'activité, au moyen d'un tampon personnalisé. Une fois la totalité des activités réalisées, le participant fait valider son bulletin sur le stand de l'OMS et tire au sort un lot. Le participant insère ensuite son bulletin dans l'urne prévue à cet effet, sur le stand de l'OMS, pour participer au tirage au sort des gros lots (2 tirages prévus à 13h00 et 17h00).

Article 4 - Validité des participations

Le jeu est ouvert de 10h00 à 18h00.

Chaque participant individuel ne peut participer qu'une seule fois dans sa catégorie d'âge.

Un même participant ne peut pratiquer 2 fois la même activité sur un même stand.

Seuls les bulletins dûment complétés (6 cases tamponnées pour la catégorie jeune, 4 cases tamponnées pour la catégorie adulte, 2 cases tamponnées pour la catégorie sénior) seront considérés comme valides.

Les informations concernant l'identité et les coordonnées du participant doivent être renseignées de bonne foi et avec exactitude. A défaut, l'OMS ne pourra être tenu pour responsable de la non remise des lots aux gagnants absents lors du tirages au sort des gros lots.

Article 5 - Comment gagner ?

Le challenge sportif de l'OMS offre la possibilité de gagner à 2 reprises :

- Lors de la remise du carton dûment complété sur le stand de l'OMS, le participant tire au sort un lot (dans la limite des stocks disponibles). Un seul tirage est autorisé par participant.
- Son bulletin est ensuite déposé dans une urne pour le tirage au sort des gros lots à 13h00 ou 17h00. Si le participant n'est pas présent lors du tirage des gros lots, il sera recontacté par l'OMS à compter du lundi 12 juin, via les coordonnées mentionnées sur son bulletin de jeu.

Tous les lots mis en jeu sont précisés en annexe du présent règlement.

Article 6 - Avis des gagnants - remise des lots - publication des résultats

Pour le tirage au sort immédiat des lots, après remis du bulletin de jeu dûment complet :

Le participe tire au sort un papier dans un sac fermé, sur lequel est indiqué l'intitulé de son lot. Il reçoit immédiatement son lot de la part des organisateurs du jeu.

Pour le tirage au sort des gros lots à 13h00 et 17h00 :

Après avoir fait vérifier son bulletin de jeu dûment complété par un des organisateurs, le participant insère son bulletin dans une urne. 2 tirages au sort sont programmés à 13h00 (7 gros lots en jeu) et à 17h00 (8 gros lots en jeu) sur la scène à proximité du stand de l'OMS.

Les gagnants sont avertis de leur gain lors du tirage au sort et reçoivent leur dotation sur place. En cas d'absence, les participants seront recontactés par l'OMS à compter du lundi 12 juin, et pourront venir récupérer leur lot dans les locaux de l'OMS jusqu'au 30 juin 2023, durant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30).

Les bulletins gagnants du premier tirage sont retirés de l'urne et ne sont donc pas remis en jeu pour le second tirage.

Pour chacun des tirages au sort, les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés. Ces lots ne pourront donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

L'OMS s'engage à ne pas utiliser, à des fins promotionnelles, les coordonnées des participants renseignées sur leur bulletin de jeu.

Article 7 - Acceptation du règlement / dépôt

Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, disponible en ligne sur le site <http://www.omsgrenoble.fr>.

Article 8 - Loi Informatique et Libertés

Les données à caractère personnel des participants recueillies dans le cadre du jeu par l'OMS seront uniquement utilisées pour remettre les lots en cas d'absence des gagnant-e-s lors des 2 tirages au sort. Une fois la Fête des Sports terminée et les lots remis aux gagnants, tous les bulletins de jeu seront détruits par les organisateurs.

Article 9 - Responsabilité

Les organisateurs se réservent la possibilité, si les circonstances le justifient, d'annuler, reporter, écourter, prolonger ou modifier le jeu, ou encore de remplacer un lot par un autre lot de valeur équivalente, sans que leur responsabilité ne soit engagée.

Article 10 - Litiges et réclamations

Toute réclamation doit être adressée par écrit au plus tard un mois après le jour de participation au jeu (le cachet de la poste faisant foi) en écrivant à l'adresse ci-après : Office Municipal des Sports de Grenoble – 10 rue Berthe de Boissieux – 38000 Grenoble. Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée.

Le Président de l'OMS de Grenoble

Pierre ARNAUD

Challenge Sportif de l'OMS - Fête des Sorts du 10 juin 2023

Annexe 1 au règlement du jeu : tirage au sort immédiat des lots

Une fois le bulletin de jeu dûment rempli, le participant tire au sort un des lots suivants :

Structures	Nombre	Lots offerts
Arizona kids	3	entrées gratuites
Bam Free Sport	5	entrées gratuites
Bam Free Sport	8	réductions (1 place de 1h30 achetée, la même offerte)
Challenge The Toom	4	chèques cadeaux de 20€
Dauphiné Libéré	65	jeux de cartes
Dauphiné Libéré	33	pochettes d'ordinateur grises et rouges
Dauphiné libéré	36	pochettes d'ordinateur rouges
Dauphiné libéré	1	grande pochette
Dauphiné libéré	9	pochettes noires
Decathlon	550	sacs à chaussures
Dock 14	8	parties offertes
Exo 14	2	1h de teleski adulte
Hapik	3	entrées gratuites
Indian Forest Chartreuse	10	entrées offertes
Jump Park	5	places gratuites
La Magie des Automates	4	entrées gratuites enfant
Laser Game Evolution	4	places offertes
Laser Game Evolution	8	1 place achetée, 1 place offerte
MAIF	3	tee-shirts
Powerade	2	gourdes
Prizoners	4	bons de 20€
Puzzle Escape Game	8	réductions (15% de remise sur une séance)
Quizz room	3	cartes cadeaux d'une valeur de 40€ (2 places)
Speed Luge Vercors	2	descentes en luge (1 ou 2 personnes)

Challenge Sportif de l'OMS - Fête des Sorts du 10 juin 2023

Annexe 2 au règlement du jeu : tirage au sort des gros lots

2 tirages programmés à 13h00 et 17h00 :

Tirage 1		
Lot n°7	Studio Pop Corn	1 entrée offerte pour un escape game
Lot n°6	Studio Pop Corn	1 entrée offerte pour un escape game
Lot n°5	Studio Pop Corn	1 entrée offerte pour un escape game
Lot n°4	Ereel	1 session de 30 minutes de réalité offerte pour 2 personnes
Lot n°3	Ereel	1 session de 30 minutes de réalité offerte pour 2 personnes
Lot n°2	Decathlon	1 carte cadeau d'une valeur de 50€
Lot n°1	Only the brain	1 partie d'escape game offerte pour 4 personnes
Tirage 2		
Lot n°8	Studio Pop Corn	1 entrée offerte pour un escape game
Lot n°7	Studio Pop Corn	1 entrée offerte pour un escape game
Lot n°6	Ereel	1 session de 30 minutes de réalité offerte pour 2 personnes
Lot n°5	Ereel	1 session de 30 minutes de réalité offerte pour 2 personnes
Lot n°4	Exo38	1 session de surf d'1h
Lot n°3	Decathlon	1 carte cadeau d'une valeur de 50€
Lot n°2	Urban Soccer	1 location de terrain pour 1h de futsal
Lot n°1	Decathlon	1 vélo enfant